

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA

IV^e volume – 1883

RAPPORT SUR LES FOUILLES DES TUMULUS DE LA NÉCROPOLE GAULOISE DE GEVINGEY

Pages 4 à 10

Le village de Gevingey situé à 4 kilomètres sud-ouest de Lons-le-Saunier, est dominé de plus de 900 mètres, à l'orient, par la montagne de Montorient, sur laquelle existent encore quelques vestiges de fortifications antiques.

Sur le versant ouest de cette montagne et à mi-pente, un vaste plateau s'en détache et se termine, de trois côtés par des pentes rapides au pied desquelles s'étale, dans la plaine, le village de Gevingey. La surface de ce plateau mesure plus de 20 hectares dont une partie est cultivée en vignes et l'autre sert de parcours aux bestiaux. Il est parsemé de nombreux tumulus et porte le nom significatif de Grand-Champ.

En 1875, M. Marcel Buchin en a ouvert plusieurs et a trouvé, dans l'un d'eux, un crâne humain perforé qui a figuré à l'exposition universelle de 1878 dans la galerie des sciences anthropologiques, au Trocadéro.

Le 11 septembre de cette même année 1878, MM. E. Chantre, sous-directeur du muséum d'histoire naturelle de Lyon, et Anoutchine, professeur à l'Université de Moscou et délégué, par la Russie, à l'exposition universelle, sont venus visiter cette nécropole et fouiller à leurs frais quelques-uns de ces tumulus - Dans l'un d'eux, déjà fouillé en 1875, ils ont découvert à 60 centimètres de profondeur quelques débris de squelettes humains et de poteries gauloises disséminées, et à un mètre de là, presque à la surface du sol, quatre anneaux de bronze brisés en plus de vingt fragments. Ils étaient groupés en un seul tas et semblaient avoir été cachés provisoirement avec l'intention de les emporter plus tard. Ce tumulus mesurait neuf mètres de diamètre sur 0m 70cm de hauteur.

Dans un autre, de mêmes dimensions, encore intact, on a pu constater par quelques vestiges du squelette que le cadavre avait été inhumé couché sur des dalles brutes, la tête à l'est et les pieds à l'ouest dans le sens de la pente du terrain. Il portait, à chaque bras, un anneau rond, mince et orné extérieurement de petites bosselures, plus des fragments d'un bracelet en jayet. Chaque jambe portait au-dessus des malléoles, cinq anneaux de bronze, plus épais que les précédents, lisses à l'intérieur et ornés de fortes bosselures à l'extérieur. Le squelette était si détérioré par le temps qu'il n'a pas été possible de le mesurer exactement ; mais d'après l'espace occupé par les débris, on peut supposer qu'il avait la taille de notre race actuelle. Au côté gauche de la tête, représentée par quelques dents, mais seulement là, il existait un grand nombre de petites coquilles terrestres des genres cyclostomes, hélices, pupa, etc.

En présence de ces faits bien constatés, la société d'Emulation du Jura ne devait pas rester inactive ; elle a demandé à plusieurs reprises des subsides au Gouvernement, et M. le Ministre de l'Instruction publique et des BeauxArts ayant pu, cette année seulement, sur la demande de MM. Berniquet, préfet, et de Swarle,

trésorier-payeur-général, disposer d'une certaine somme en faveur de notre société, de nouvelles recherches ont été décidées. A cet effet, deux membres de la Société d'Emulation ont été envoyés sur le plateau de Gevingey pour rechercher les tumulus qui y existent encore et désigner ceux qui devaient être ouverts. Dès le lendemain et quelques jours après, le 8 juin 1882, des ouvriers commençaient les fouilles sous la direction de plusieurs membres de la Société d'Emulation. Ils ont d'abord ouvert six tumulus sur la pente ouest.

Ceux-ci ont, en moyenne, six mètres de diamètre et 50 centimètres de hauteur. Ce premier travail n'a servi qu'à constater que ces petites éminences étaient bien des tumulus, c'est-à-dire de la terre amoncelée en calotte sphérique et recouverte parfois d'une légère voûte en pierres brutes.

L'un d'eux seulement contenait quelques parcelles de charbon et un fragment de poterie celtique. Deux autres tumulus, de mêmes dimensions, situés au sommet du coteau, n'ont rien restitué.

Pendant ce temps, d'autres ouvriers fouillaient complètement celui où avait été trouvé, sept ans auparavant, le crâne humain perforé. Ils n'ont retiré que quelques débris d'ossements et de nombreux fragments de poteries celtiques. Ces débris proviennent de vases différents ainsi que le prouve la variété des ornements, la forme des rebords et la nature de la terre employée à leur fabrication. Ils paraissent avoir été apportés d'une autre contrée, car la pâte dont ils sont formés, pour la plupart, n'est pas calcaire, comme le sol du pays, mais granitique et parsemée de nombreuses parcelles de mica. Ce tumulus a encore 9 mètres de diamètre et 80 centimètres de hauteur.

Un autre tumulus, déjà fouillé en 1878, n'avait rien restitué. Nous y avons pourtant trouvé, parmi les déblais extraits à cette époque, une pierre dure, presque carrée, ayant à peu près un décimètre cube et polie par frottement sur deux de ses faces. Cette pierre, d'une nature géologique que l'on ne trouve pas en place dans le Jura, est un grès arkose des Vosges et a dû servir de polissoir.

Les ouvriers ont ensuite ouvert un nouveau tertre funéraire plus volumineux que les autres, mesurant 12 mètres de diamètre et 80cm de hauteur. Celui-ci a rendu à la lumière de nombreux débris d'ossements humains, appartenant à plusieurs squelettes différents, mais incomplets et disposés confusément à 30 centimètres seulement de profondeur. Avait-il été déjà fouillé à une époque éloignée de nous et avait-on rejeté tous ces débris dans la tranchée faite à ce sujet ? C'est ce que l'on pourrait conclure de l'accumulation de tous ces ossements sur un même point et surtout de ce fait que le seul objet métallique trouvé en ce lieu n'était pas parmi les ossements, mais bien à la surface du sol, sous les broussailles et les racines des buis. C'est un bracelet ouvert, fait d'un fil de bronze, mince, aplati et sans ornement. Il a 65 millimètres de diamètre, 2 de largeur et un d'épaisseur. Parmi les débris des squelettes, M. le docteur Billet, de Gevingey, a recueilli deux fragments formant un tibia complet, mesurant 35 centimètres de longueur, ce qui donne au squelette auquel il appartenait, une taille de un mètre 50 centimètres approximativement.

Jusqu'à ce moment, les fouilles n'avaient pas été rémunératrices ; elles avaient seulement prouvé que dans cette localité les gros tertres étaient jusqu'à présent les seuls productifs. En conséquence, pendant que l'on achevait les recherches commencées sur plusieurs points, un nouveau tumulus de douze mètres de diamètre sur un mètre de hauteur fut ouvert de chaque côté et fouillé par le docteur Billet. Sa construction est semblable aux précédents ; il est en forme de calotte sphérique recouverte par une voûte en pierres plates superposées ; maintenant disloquée et affaissée, mais dont les vestiges sont très-reconnaissables. En pratiquant une large tranchée passant par le milieu du tertre, les ouvriers ont trouvé près du centre, à trente centimètres seulement de profondeur, de nombreux débris d'ossements humains, mélangés de terre, brisés en partie par l'affaissement de la voûte ; puis un bracelet complet en bronze.

Ce bracelet, parfaitement rond, a 60 millimètres de diamètre intérieur, six de largeur et trois d'épaisseur. Il est fermé, lisse à l'intérieur et présente à l'extérieur des bosselures elliptiques placées transversalement.

Il était posé au-dessus du poignet et ornait l'avant-bras dont le radius et le cubitus furent trouvés engagés dans cet objet de parure.

En poursuivant la tranchée, les ouvriers mirent au jour de nouveaux ossements placés au même niveau que les premiers et dans le même état de vétusté.

On trouva aussi sur une pierre plate, au niveau et à trente centimètres d'un crâne incomplet, un rasoir en bronze en forme de croissant et surmonté d'un anneau de suspension à sa partie centrale. Ce rasoir dont on a déjà trouvé les analogues en Danemark et dans les stations lacustres de la Suisse a 64 millimètres de longueur et 24 de largeur au milieu. L'épaisseur de la lame est presque nulle sur tout le pourtour du tranchant qui nous a paru avoir été obtenu au moyen du martelage, mais elle augmente progressivement et atteint trois millimètres auprès du sommet. C'est le premier objet de ce genre trouvé dans le Jura.

A quarante centimètres de cet objet, au même niveau et au-dessous d'un crâne humain, que le docteur Billet a reconnu pour être un crâne de femme, gisait un torques ou collier en bronze, dans sa position normale, c'est-à-dire placé verticalement. Il consiste en un simple fil de bronze de deux millimètres d'épaisseur, et dont les extrémités, terminées par un petit renflement, sont recourbées et accrochées l'une à l'autre. Il forme un cercle de treize à quatorze centimètres de diamètre.

A quelques décimètres de là, on a encore trouvé les fragments d'un second bracelet semblable au premier. Il est naturel de supposer, d'après leur position, que ces bracelets et collier étaient la parure d'une femme et qu'à côté d'elle reposait probablement son mari, dont le seul ornement (ou signe professionnel) se composait du rasoir en bronze ?

Un troisième crâne a été découvert à un mètre de distance des précédents.

De tous ces faits on peut conclure que nous sommes en présence d'une sépulture de famille.

Il résulte aussi de l'examen attentif des ossements que les deux premiers individus étaient très-vieux, car les fragments de leur crâne ont jusqu'à neuf millimètres d'épaisseur et les quelques dents retrouvées auprès sont toutes usées et presque lisses sur leur couronne.

La position exacte et la grandeur des squelettes n'a pu être déterminée d'une manière certaine. Le tassement du terrain, le poids des dalles qui recouvraient les ossements, peut-être aussi les ravages causés par des rongeurs souterrains, tout a concouru à les disjointre. Ils étaient inhumés les uns à côté des autres, la tête à l'orient, les pieds au couchant, sur le dos et dans une position horizontale ou légèrement inclinée suivant la pente du terrain.

Nous avons signalé en commençant, comme un fait digne de remarque la présence d'amas de petites coquilles terrestres auprès de la tête du squelette aux nombreux bracelets, découvert non loin de là, en 1878, sous la direction de MM. Chantre et Anoutchine. .

Le même fait s'est reproduit dans le tumulus où nous avons trouvé le torques et le rasoir : Une grande quantité de petites coquilles appartenant toutes aux espèces cyclostome élégant et hélice volute, ont été recueillies auprès de l'une des têtes. Est-ce là un rite funéraire, une monnaie de l'époque ou un simple fait naturel ? C'est ce que de nouvelles constatations pourront peut-être nous apprendre.

Un autre fait à noter, c'est que dans les deux dernières sépultures qui ont rendu du bronze, on n'a pas trouvé un seul fragment de poterie.

Il nous a paru utile de faire remarquer que toutes les sépultures où l'on a recueilli quelques ossements ou objets de parure étaient les plus volumineuses et toutes, sans exception, recouvertes par une voûte ou

coupole formée de plusieurs rangées de pierres brutes, minces et larges, ce qui ferait supposer qu'elles recouvraient des chefs, ou tout au moins des personnages marquants de cette époque.

Cette voûte, maintenant effondrée, était autrefois assez épaisse pour protéger leurs restes contre la dent des animaux carnassiers et les intempéries des saisons, tandis que le vulgaire, enterré sans bijoux, reposait sous un simple tertre, plus petit et à peine protégé par une seule rangée de pierres plates qui n'ont pas tardé à glisser sur la pente.

Toutes ces sépultures ont été formées par des pierres prises sur place. Elles sont disposées avec une telle irrégularité qu'on peut en conclure qu'elles ne sont pas le résultat d'un événement unique, mais qu'elles ont été édifiées, peut-être à de longs intervalles, par les peuplades, sédentaires ou nomades, qui occupaient notre pays à une époque bien antérieure à notre ère.

Il existe encore quelques rares tumulus sur cette colline que l'on voit au sud de la précédente, dont elle n'est séparée que par un étroit et profond ravin. Ils ont été fouillés par les habitants du village et l'un d'eux nous a dit y avoir trouvé un bracelet en bronze, mais il n'a pu nous le montrer. MM. Clos et Buchin ont parcouru cette colline et remarqué, dans les terres extraites d'un tumulus récemment fouillé, des fragments d'un bracelet rejetés par les paysans.

Tout récemment, le musée de Lons-le-Saunier a acheté un bracelet complet provenant de la nécropole. Ce bracelet est d'une seule pièce mesurant 56 millimètres de diamètre intérieur, 80 de largeur extérieure et 42 millimètres de hauteur.

Nous devons des remerciements à M. Billet, maire de Gevingey, pour les avoir facilités, non-seulement en les autorisant, mais en se chargeant lui-même de nous procurer des ouvriers.

Etaient présents à ces recherches : MM. Dubois, inspecteur primaire ; Buchin, étudiant en médecine ; L. Clos, artiste peintre» ancien professeur de dessin au Lycée ; Z. Robert, conservateur du musée de Lons-le-Saunier et Pautey, instituteur communal à Gevingey.

http://www.archive.org/stream/mmoires12juragoog/mmoires12juragoog_djvu.txt